

Les structures de gardes, rentables ?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[90] (2002)**

Heft 1468

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282454>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les structures de gardes, rentables?

En quoi les structures d'accueil sont-elles rentables pour la collectivité ? Citons les éléments de rentabilité en lien direct avec l'existence de crèches : la plus grande participation de la population au marché du travail, avec en conséquence des revenus supplémentaires pour les parents, des employé-e-s plus disponibles et plus qualifié-e-s pour les entreprises ; pour les pouvoirs publics comme pour les contribuables, des cotisations sociales et des rentrées fiscales plus élevées, mais aussi une diminution des dépenses sociales et des dépenses d'intégration ; les enfants bénéficient de leur côté d'une meilleure socialisation et d'une plus grande sécurité.

En quoi la pénurie de crèches est-elle coûteuse ? L'absence de crèches induit des coûts d'opportunité de deux ordres : des revenus perdus à la suite du retrait du marché du travail ou de la diminution non désirée des heures travaillées et une détérioration des perspectives de revenu à long terme, due à l'effritement progressif du capital humain. C'est pourquoi, loin d'être coûteuses, les structures d'accueil permettent une mise en valeur des ressources humaines de l'économie¹.

Quels freins institutionnels à l'augmentation de l'offre de crèches ? En Suisse, la fragmentation institutionnelle entre communes, cantons et Confédération entraîne une allocation sous-optimale des ressources aux structures d'accueil du fait du manque de correspondance entre contributeurs et bénéficiaires: le plus souvent les communes sont invitées à fournir l'effort financier principal ou même unique, alors qu'au travers du système fiscal, les bénéfices seront redistribués aux cantons et à la Confédération ainsi qu'aux communes non participantes. Une implication et une coordination des trois niveaux de gouvernement sont donc indispensables pour dégager les avantages des structures d'accueil².

Définitions :

- **Rendement économique** : Le rendement économique correspond au rapport entre la somme de tous les avantages aux divers membres de la collectivité (revenus privés et fiscaux) et la somme de tous les coûts (subventions et contributions des parents, éventuellement des entreprises). Ex. : pour Fribourg : 1 franc investi par les pouvoirs publics, les parents et les entreprises, rapporte 3.3 francs tous bénéficiaires confondus.

- **Rendement fiscal** : Le rendement fiscal correspond au rapport entre les revenus fiscaux générés et les subventions publiques. Ex. pour Fribourg : 1 franc investi par les pouvoirs publics rapporte 1.2 francs d'impôts.

¹ L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) fait remarquer que, lorsqu'il est tenu compte des heures travaillées, le taux d'emploi féminin de la Suisse passe de 71.8% à 50.5%, ce qui la fait passer du 2^e au 7^e rang sur 15 pays européens. Une situation que des différences culturelles seules ne peuvent expliquer. En offrant de meilleures possibilités aux personnes désireuses d'accroître leur participation au marché du travail, le potentiel de croissance économique pourra augmenter. Par ailleurs, l'OCDE introduit explicitement en 2002 la recommandation de «développer les crèches pour encourager l'activité des femmes», Etudes économiques de l'OCDE, Suisse, mai 2002, p.102 et 131.

² L'OCDE relève ce point dans Etudes économiques de l'OCDE, Suisse, mai 2002, p. 54.